

# Lettre d'informations municipales



## La Mairie VOUS accueille

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h30  
Fermée le mercredi

33, rue de la Mairie  
33180 SAINT-ESTEPHE

Tél : 05 56 59 35 93

Fax : 05 56 59 39 18

Mail :

mairie@mairie-saint-estephe.fr

Site :

www.mairie-saint-estephe.fr

**Saint-Estèphe**  
BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Lettre d'informations  
municipales  
Novembre 2018

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
Madame Michelle Saintout  
Mairie de Saint-Estèphe

Crédits photos :  
Mairie de Saint-Estèphe  
Martine Mandé, Visionair  
l'Atelier Graphique  
Tél. 06 18 04 24 90  
www.lateliergraphique.com  
Ne pas jeter sur la voie publique.



## Chers administré(e)s

Vous trouverez dans ce numéro les informations concernant le lancement des dossiers administratifs pour l'antenne Free, les études pour une antenne Orange sur le château d'eau, des nouvelles de l'avancée de la fibre très Haut Débit, le compte rendu du dernier conseil municipal, le lancement des travaux de voirie. Nous pourrons parler de tout cela lors de la réunion publique programmée le 23 novembre à 19h à la salle des fêtes.

Bonne lecture.

Le Maire,

Michelle Saintout



*Saint-Estèphe*

- **Le conseil municipal a validé la location d'un terrain de 160 m<sup>2</sup>** pris sur la parcelle La Barreyre Nord cadastrée D 1348 contre un loyer annuel de 2 500 € à TDF **pour l'implantation d'un pylône destiné à recevoir une antenne FREE.**

- **Le règlement de service de collecte des encombrants a été adopté.**

Il a pour objet de définir les conditions et les modalités de fonctionnement du service de collecte d'encombrants.

Le service de collecte des encombrants est réservé en priorité aux personnes de plus de 65 ans ou à mobilité réduite ou ne disposant pas de matériel roulant adapté à un transport de leur(s) encombrant(s) en déchetterie (véhicule utilitaire, véhicule muni d'un dispositif de remorque, remorque). L'enlèvement des encombrants est conditionné à une prise de rendez-vous avec les services administratifs de la commune.

Tout déchet déposé en dehors du dispositif de collecte est considéré comme un dépôt sauvage et illicite.

Ce règlement est disponible en mairie ou sur le site de la commune.

- Dans le cadre d'un projet oenotouristique du Château Pomys consistant à transformer le site en site touristique exceptionnel avec la création d'activités et de loisirs locaux, le développement de l'activité économique locale, la valorisation du patrimoine architectural communal, la création d'emplois permanents et saisonniers, **le conseil municipal a validé une demande de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme** de manière à transformer une zone A (agricole) en zone AOT (agricole à vocation oenotouristique).

- Dans le cadre de la mise en oeuvre d'une procédure adaptée selon le code des marchés publics pour **la réalisation des travaux du programme voirie 2018 il a été décidé de lancer une consultation.**

L'analyse des offres après négociation a fait apparaître comme offre jugée économiquement et techniquement **la plus avantageuse celle de l'entreprise SANZ TP** pour un montant de 149 093,92 €HT soit 178 912,70 € TTC.



**CONCERT**

Concert des Petits Chanteurs de Bordeaux le 13 octobre en l'église St Etienne

**Les Petits Chanteurs de Bordeaux sont venus fêter les soixante-dix ans de leur manécanterie** accompagnés de 20 musiciens de l'orchestre symphonique de Bordeaux et de solistes professionnels Danaé Monnié (soprano) Yohan Arbona (alto) Sullivan Noulard (ténor) et Jean-Laurent Coezy (basse) en l'église St Etienne.

Ce chœur de garçons unique en Aquitaine a interprété la messe du couronnement de Mozart et des pièces de Vivaldi, Telemann et Régina Caeli sous la baguette du talentueux chef de chœur Alexis Duffaure, Maître de chapelle de la Cathédrale de Bordeaux.

Ce très beau concert était organisé par l'Association des Amis du Patrimoine de St Estèphe.



## SALON DU LIVRE

Les visiteurs ont pu rencontrer et partager avec auteurs, éditeurs et invités d'honneur lors de ce dimanche 7 octobre au programme très étoffé :

**Smain** acteur et humoriste pour son ouvrage "Les pensées de Smain", **Jean-Pierre Alaux** journaliste et écrivain, **Jean-Claude Bartoll** scénariste BD, **Alain Marschall et Olivier Truchot** « les grandes gueules sur RMC », les auteurs **Bruno Combes**, « Parce que c'était toi... », **Vincent Lahouze**, «Rubiel e(s)t moi», **Nicolas Gaudemet**, pour son premier roman « La fin des idoles ».

Toute la journée, les enfants ont pu créer à l'atelier « **petites souris** », des créations en pâte fimo, jouer aux détectives avec l'animation enquête policière « **le détective sort ses griffes** », assister à la création d'une BD animée par **Jean-Claude Bartoll et David Gouzil**.

La conférence « **les ports de la rive médocaine : un patrimoine à redécouvrir** », par **Claire Steimer**, conservateur du Patrimoine de la région Nouvelle-Aquitaine a rencontré un joli succès ainsi que les **oeuvres complètes de Paul Rabot** : «renaissance d'un auteur médocain oublié » que Marc Vignau, conservateur du patrimoine, historien et conférencier a su conter avec passion.

La **démonstration culinaire, avec Julien Lefebvre**, chef étoilé de Château Cordeillan-Bages, est désormais un incontournable du salon, où le public nombreux a pu découvrir les délices de la Saint-Jacques ; un véritable spectacle de saveurs.

Les **lauréats du prix du public "PRIX SAINT-ESTEPHE" des enfants**, poème sur le thème des ports de la rive médocaine : voir les lauréats dans l'article de l'école page suivante.



Les **lauréats du prix du public "PRIX SAINT-ESTEPHE" des Arts plastiques** sont : Murielle Blériot pour la photo, Madame Larqué pour la peinture, Suki, pour l'illustration.

**Nous vous donnons rendez-vous dimanche 6 octobre 2019 pour une journée riche en nouveautés !**

### Des têtes bien faites, des corps bien faits

La valeur n'attend point le nombre des années, c'est bien connu et Pierre Corneille ne nous contredirait pas au vu du fantastique mois d'octobre qu'ont connu les enfants du Groupe scolaire Michel Vidou.

Ainsi, à l'occasion du **11<sup>e</sup> édition du Salon du Livre qui s'est tenu le 7 octobre**, toutes les classes ont laissé libre cours à leur imagination pour proposer des poèmes sur le thème « Les ports de la rive gauche de l'Estuaire ». Chacun a pu ainsi coucher sur le papier ses inspirations. A l'heure du verdict, **Romane Choisy remporte le 1<sup>er</sup> prix. Jimmy Pinto et Romane Torrès complètent le podium.**

Moins de quinze jours plus tard se déroulait **l'incontournable cross du collège regroupant toutes les classes de CM2 du secteur de Pauillac**. Jeudi 18 octobre, une bruyante marmaille se retrouvait donc au collège Pierre de Belleyme pour en découdre sur des parcours variés tracés sur les installations sportives de la ville.

Chez les jeunes filles, **Margaux Septembert** faisait preuve de beaucoup de maîtrise et à l'issue d'une course intelligente, s'offrait une splendide 3<sup>e</sup> place.

**Cloé Bouey**, malgré un léger passage à vide, terminait 12<sup>e</sup>. Les autres jeunes filles de l'école Michel Vidou se classent quasiment toutes dans les trente premières.

Chez les jeunes gens, après un départ sage, **Diego Carricart-Da Rocha** était fidèle au rendez-vous et, bien qu'un moment en tête, s'adjudgeait finalement une formidable 2<sup>e</sup> place. **Milo Dirat, Adam Ben Tahar, Calvin Uhlmann, Nolan Boukabous** portaient, eux aussi, haut les couleurs de St. Estèphe et entraient tous dans le Top 25.

Deux podiums et une pléiade d'accessits, que demander de plus ?

Indéniablement, le groupe scolaire Michel Vidou se souviendra longtemps de ce mois d'octobre.

En attendant d'autres succès dans les prochains mois.



## L'AGENDA

- **23 novembre**  
Réunion publique du conseil municipal
- **24 novembre**  
Loto des Cabaniers
- **25 novembre**  
Thé dansant de l'A. D. S.
- **1<sup>er</sup> décembre**  
Repas des aînés offert par la commune
- **10 décembre 2018**  
Loto géant de l'A. D. S.
- **11 janvier 2019**  
Vœux de la municipalité

## Inscriptions aux élections

Pour pouvoir voter en 2019, il faut s'inscrire sur les listes électorales **avant le 31 décembre 2018.**



## Gymnastique douce

**A partir du 7 janvier 2019 l'AAPAM** en partenariat avec la commune vous propose tous les lundi matin de 9 h à 10 h de la gym douce. **Cet atelier est gratuit.**

Une réunion d'informations aura lieu le 18 décembre 2018 au foyer communal.

Pour tous renseignements vous pouvez appeler la mairie au 05 56 59 35 93 (sauf le mercredi) ou Florence Viroleau au 05 56 73 19 50.



## Téléphonie

Orange a missionné la société AXIANS pour étudier la faisabilité technique de **l'implantation d'un relais téléphonique** destiné à améliorer la couverture du réseau mobile sur la commune de Saint Estèphe.

